



-  **Clôture interdite**
-  **Clôture végétale**
doublée ou non d'un grillage souple gris n'excédant pas une hauteur de 1.80m
-  **- Mur plein d'une hauteur de 1,00m hauteur.**
La hauteur du mur pourra être portée à 1,80m uniquement dans le cas de la prolongation d'un bâtiment implanté à l'alignement d'une voie, ou d'une emprise publique.
-  **- Mur bahut de 1.00m de hauteur maximum** surmonté d'une grille, le tout n'excédant pas une hauteur de 1.50m
-  **- Mur d'une hauteur maximum de 2.00m**
ou
- Clôture grillage souple gris, d'une hauteur maximum de 2.00m doublée ou non d'une haie d'essences locales variées
-  **- Mur plein d'une hauteur de 1,00m hauteur.**
La hauteur du mur pourra être portée à 1,80m uniquement dans le cas de la prolongation d'un bâtiment implanté à l'alignement d'une voie, ou d'une emprise publique.
ou
- Mur bahut de 1.00m de hauteur maximum surmonté d'une grille, le tout n'excédant pas une hauteur de 1.50m
-  **- Mur bahut de 1.00m de hauteur maximum** surmonté d'une grille, le tout n'excédant pas une hauteur de 1.50m
ou
- Clôture végétale
doublée ou non d'un grillage souple gris n'excédant pas une hauteur de 1.50m

Les haies seront obligatoirement composées d'un mélange d'au moins trois essences locales variées

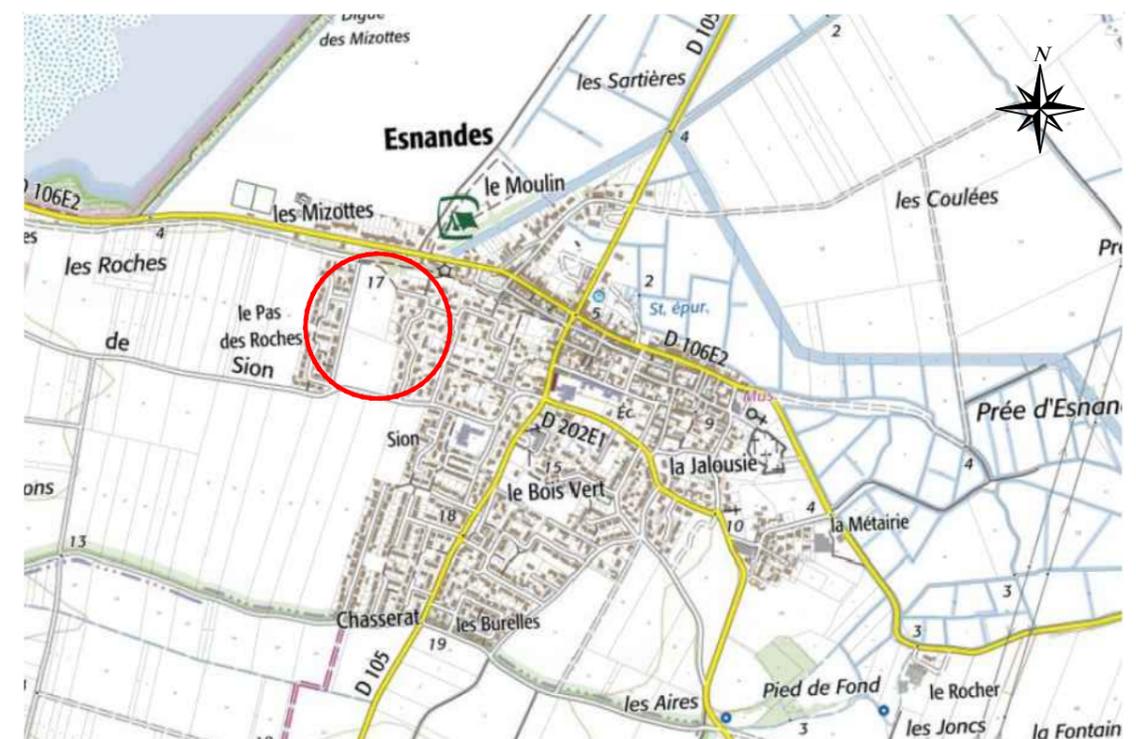
PLAN DE BORNAGE ET DE VENTE

Lot n° 44

Cadastré: ZB n° 595
Surface : 349 m²

Permis d'aménager n° PA 17 153 19 0001 accordé le 15 mai 2019.
Permis d'aménager n° PA 17 153 19 0001 mod 1 délivré le 26 décembre 2019

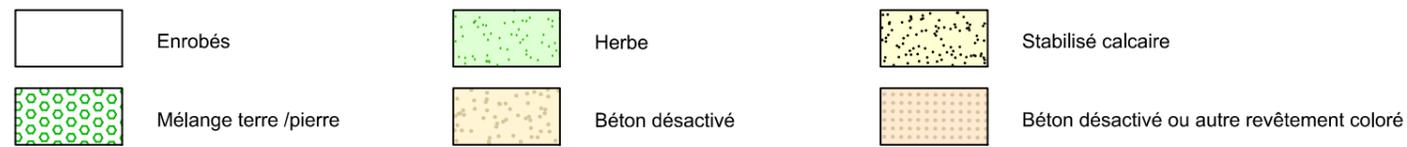
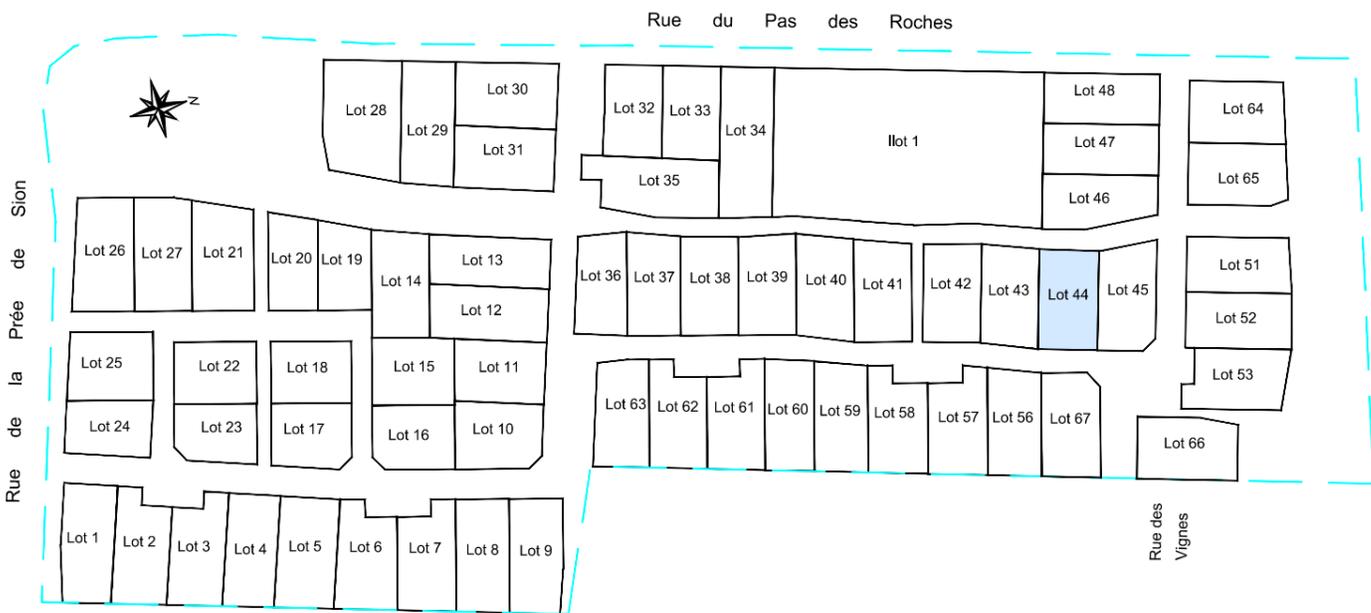
Plan de situation



Maître d'Ouvrage
GPM IMMOBILIER
Avenue des Fourneaux
17690 ANGOULINS SUR MER
Tél : 05.46.37.03.00
E-mail : contact@gpm-immobilier.com

Architecte Urbaniste :
G.H.E.C.O. Urbanisme
13 bis, rue Buffetier
17000 LA ROCHELLE
Tél : 05.46.41.01.92
E-mail : ghéco@wanadoo.fr

Bureau d'études
S.C.P. CHANTOISEAU-BOUTGES
54, Rue de Vaugouin
17000 LA ROCHELLE
Tél : 05.46.43.33.48
E-mail : geometres@bcge17.com



Coordonnées : Système Lambert 93 Zone 5 (CC46)
Nivellement : I.G.N. 69 (altitudes normales)

Echelle : 1/200

